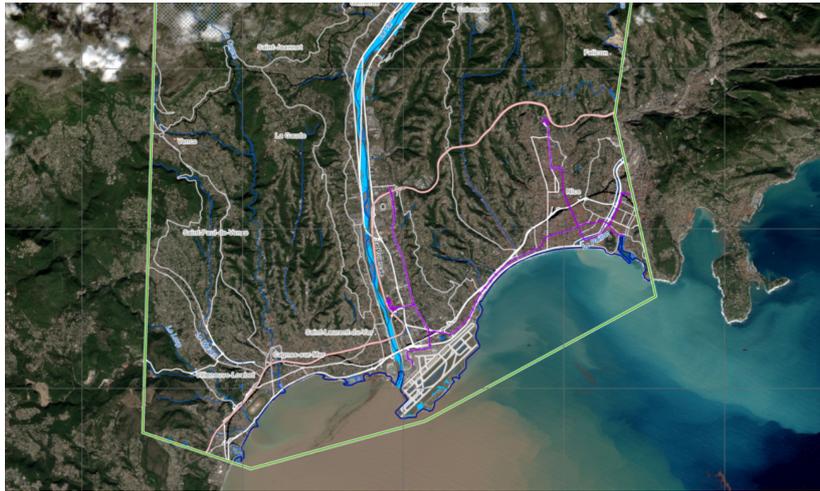


# Des inondations dans le sud de la France



**Le vendredi 2 octobre 2020**, en fin d'après-midi, a eu lieu une inondation dans le sud de la France. Cette catastrophe naturelle a touché les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et le Var.

C'est à cause de la tempête Alex, un canal ayant débordé et des pluies torrentielles, que cette inondation a ravagé le sud de la France. Le débit de l'eau était très élevé au point même qu'il soulevait les voitures qui se trouvaient sur son passage.

Malgré la panique, les habitants ont su garder leur calme grâce au message passé par le gouvernement. Mais malheureusement, quatre personnes ont perdu la vie et 5 000

logements restent, quelques jours après, sans électricité. Les pompiers ont dû prendre des bateaux pour secourir les personnes en détresse.

### **A retenir en cas d'inondation :**

- **SE RÉFUGIER** au plus haut de chez soi (deuxième étage ou même dans le grenier).
- **NE PAS TÉLÉPHONER** car il faut laisser les lignes téléphoniques aux pompiers.
- **ÉCOUTER LA RADIO** car c'est là que le gouvernement vous donne les consignes !

Source de l'image : photographie de la zone touchée par la tempête ( cerema .fr)